

# Avenir du quartier de La Bergerie – Propositions

## *Ce qui est apprécié par les résident.es du quartier*

### I. Sa situation géographique

- Localisation du quartier, à la fois proche de la ville, des espaces verts et des commerces tout en étant "un peu à l'écart"<sup>1</sup> ; tranquillité du quartier<sup>2</sup>.
- Proximité avec les chemins de randonnée et les parcs de Chézine et de la Gournerie
- Proximité avec un pôle Santé (CHU Nord, clinique, ...)
- Proximité de la Médiathèque
- Ouest de Nantes permettant un accès rapide à la mer (item retenu seulement par 4 / 7)

### II. Sa population

- Mixité de la population résidente et mixage avec population externe au quartier grâce à l'École et la Crèche<sup>3</sup>
- Les réseaux relationnels.

### III. Ses voies d'accès

- Liaison par le C3 au Centre de Nantes
- Existence de chemins piétonniers reliant les différentes rues.

### IV. Sa vie culturelle

- Rôle essentiel de l'ACLB<sup>4</sup>

## *La démarche proposée*

A court terme, il est demandé d'informer les habitants des travaux sur le quartier.

Les habitant.e.s du quartier de la Bergerie veulent aussi être associé.e.s à l'élaboration des projets d'aménagement de Nantes Métropole et de la Mairie de Saint-Herblain concernant les espaces autour de l'hôpital Laënnec et des ex terrains de l'ASPTT, et non simplement informé.e.s de projets déjà finalisés.

Les participant.e.s aux discussions sont d'accord pour relier la Bergerie aux nouveaux quartiers mais pas à n'importe quelles conditions. Ils s'opposent à la création de nouvelles voies de circulation automobile (traversantes ...) qui entraîneraient encore plus de trafic dans le quartier. Tout ceci devra être réfléchi et concerté.

L'aménagement du quartier ne doit pas oublier l'entretien et la création de sentiers pédestres qui peuvent relier le quartier de la Bergerie aux bords de la Chézine et au parc de la Gournerie.

## *Ce qui est demandé aux résident.e.s sur le quartier*

### I. Respecter la loi

- Respecter les largeurs des haies pour qu'il n'y ait pas de débordement sur les trottoirs
- Ne pas faire de dépôts anarchiques d'encombrants sur les trottoirs, notamment face à l'école maternelle et au pied des conteneurs à proximité des immeubles ; rappeler les modalités de prise en charge des déchets encombrants (déchetterie ou enlèvement par les services de la métropole)

1. « On est près et loin de tout » ; « Zone exclusivement pavillonnaire , des chemins entre pavillons, beaucoup de verdure. On se sent en campagne et dès atteinte du boulevard Marcel Paul, la ville. » ; « Les espaces verts de respiration dans chacun des quartiers de la Bergerie »  
 2. « On ne change rien, qu'on ne vienne pas envahir notre Bergerie »  
 3. « la présence de plusieurs assistantes maternelles, l'ambiance village du quartier » ; « la gentillesse des gens »  
 4. Association Culture et Loisirs de la Bergerie

- Informer que les déjections canines doivent être ramassées par leurs maîtres
- Garantir l'accès et la circulation en toute sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite, des personnes avec poussettes sur tous les trottoirs notamment autour des sites sensibles (crèches, école), ce qui suppose de ne pas stationner sur les trottoirs.
- Entretenir le trottoir qui est devant sa maison.

Un article dans *La Berge* pourrait rappeler de temps en temps certaines règles de bon voisinage.

## II. Faire un nouvel état des lieux

- Refaire un état des espaces sur le plan du quartier

## III. Initier un nouveau dialogue

Constatant le manque de « cohérence visuelle » avec des haies parfois grillées, une végétation pas toujours entretenue, des arbres laissés à l'abandon, des clôtures de propriété diverses et variées (haies végétales, palissades en bois ou en plastique, ...), des façades de maison de toutes les couleurs, faut-il imposer un cahier des charges ? A discuter.

# *Ce qui est demandé à la Mairie et à Nantes Métropole*

## I. Sur le quartier de la Bergerie

### A. A faire à très court terme

#### 1. Espaces verts

- Voir qui sont les propriétaires et à qui en revient l'entretien (par exemple l'espace vert au niveau des HLM côté boulevard semble abandonné)<sup>5</sup> ; identifier ainsi ce qui relève de l'espace public et des ASL<sup>6</sup>
- Entretenir les espaces verts : tonte des pelouses (notamment près des immeubles, le « terrain de foot », ...), massifs d'arbustes
- Élaguer les arbres et "encadrer" les racines pour qu'elles ne viennent pas en concurrence avec les jardins privés<sup>7</sup>
- Rénover les filets de basket<sup>8</sup>
- S'interroger sur l'usage des souffleurs de feuilles très bruyants : sont-ils toujours utilisés à bon escient<sup>9</sup> ?

#### 2. Poubelles

- Entretenir les poubelles à proximité des espaces publics et des parkings (par ex. constat par certaines personnes du débordement des poubelles de la Crèche).
- Poser de nouvelles poubelles, si elles n'existent pas encore, à proximité des espaces publics et des parkings
- Avertir les éboueurs que des poubelles, après leur vidage, sont mal positionnées (risque de heurts avec des voitures ou des vélos sur la rue)

#### 3. Voirie

##### a. A supprimer

- Démontez les barrières inutilisables à l'entrée du quartier !

5. Si c'est une volonté de biodiversité, pourquoi, au moins, ne pas tracer des allées pour plus de lisibilité ?

6. ASL : Association Syndicale libre (groupement de propriétaires pour gérer leurs espaces communs)

7. Par ex. dans la rue Paul Gauguin, trottoirs défoncés par les racines des arbres. « Demande de plus de soleil, lumière allumée trop tôt l'été » ; impasse de la rue VAN GOGH : sapins très hauts et proches des maisons faisant de l'ombre six mois sur douze. »

8. Poser des paniers plus bas, remplacer les panneaux de basket qui vibrent et amplifient les nuisances sonores des rebonds de ballons

9. Des outils manuels (râteaux, ...) peuvent être plus performants et sont écologiques !

- Couper les racines d'arbres qui gênent le passage des fauteuils des personnes handicapées, ce qui peut provoquer des chutes, obstruer les réseaux d'adduction et d'évacuation des eaux et endommager les câbles téléphoniques et électriques<sup>10</sup>.
- Supprimer le panneau publicitaire à l'entrée de la rue de la Bergerie
- Supprimer le panneau d'affichage municipal à l'angle de la rue de la Bergerie qui gêne la vue pour traverser en sécurité le Boulevard Marcel Paul sur le passage piéton

### ***b. A améliorer***

- Ramasser plus fréquemment, à l'automne, les feuilles dans les rues, sur les trottoirs et les pistes cyclables (risques d'obstruction des grilles d'évacuation et de chutes de piétons et cyclistes)
- Assurer la maintenance des boîtiers d'alimentation électrique (démunis de porte, donc dangereux) et des bornes d'incendie (par exemple à côté de l'Espace Jeunes et de la salle associative)

### ***c. A aménager***

- Limiter la vitesse des voitures et des deux roues dans le quartier<sup>11</sup>
- Installer des panneaux limiteurs de vitesse dans le quartier pour protéger les enfants
- Augmenter le nombre de bancs pour s'asseoir
- Mettre des panneaux affichant le plan du quartier
- Mettre à disposition des poubelles permettant le tri sélectif près des points de rencontre (local associatif, terrain de foot, etc.)

## **4. Bâtiments publics**

- Assurer l'entretien des bâtiments municipaux (local associatif) ; le non-entretien donne une piètre image du quartier
- Poser un défibrillateur à côté des équipements de la ville

## ***B. A approfondir avec les autorités compétentes***

### **1. La voirie**

- Élargir les trottoirs dans certains endroits
- Réaménager certaines zones de stationnement

### **2. Les équipements publics**

- Construire des locaux associatifs, notamment un local jeunes<sup>12</sup>
- Créer des espaces loisir (jeux pour jeunes enfants, etc.)

### **3. L'éclairage public**

- Repenser l'éclairage public en réfléchissant sur une meilleure utilisation en fonction des lieux (certaines zones sont éclairées inutilement, d'autres ne le sont pas assez). Des économies sont possibles.

### **4. Les espaces verts**

- Repenser l'espace vert des « terrains de foot »<sup>13</sup>

10. Des pannes d'alimentation en eau ou des problèmes d'évacuation d'eaux usées ont été signalés

11. Exemple : mettre une chicane ou un carrefour à l'embranchement des rues Bergerie, Bois de Lagland et Chauvinière pour ralentir les véhicules ; mettre des panneaux limiteurs de vitesse pour protéger les enfants ; pour éviter le bd Marcel Paul engorgé le soir, des voitures font le détour par la rue de la Bergerie et de la Chauvinière : prendre contact avec l'application Waze pour « effacer » ce contournement.

12. Construire un « espace jeunes » puisque celui qui existe est fermé pour cause d'insalubrité.

13. Exemple : n'utiliser qu'un terrain de foot avec quelques bancs, mais mis au propre régulièrement (trous dangereux pour les pieds), mettre des filets aux buts, espaces de convivialité autour, ... Autre proposition : aménager un espace skate et trottinettes près du terrain de foot (pour ne pas concentrer tous les équipements ET toutes les nuisances qui peuvent y être liées).

## 5. Les maisons

- Réfléchir à la rénovation des maisons (isolation thermique, adaptation à l'âge de ses habitants<sup>14</sup>, possibilité d'envisager des habitats partagés).

## 6. L'animation commerciale et culturelle

- Développer des activités culturelles et de loisirs tout en préservant la tranquillité des voisins<sup>15</sup>
- Prévoir un dépôt de pain ou quelques commerçants itinérants pour la population vieillissante

## 7. Les transports en commun

- Étudier avec la TAN la possibilité d'augmenter la fréquence des passages des bus 50
- Faire un lien plus rapide (navette ?) entre les deux terminaux des lignes 1 et 3 du tramway
- Étudier avec la TAN la possibilité de revoir le circuit du C3 pour que les habitants du bas de la Bergerie soient mieux desservis.
- Équiper d'aubettes tous les arrêts de bus qui n'en ont pas encore

# II. Aux alentours du quartier de la Bergerie

## 1. Le Boulevard Marcel Paul

- Sécuriser le Boulevard et diminuer ses nuisances<sup>16</sup>
- Sécuriser les sorties des rues de la Bergerie et de la rue des Closeaux sur le BD Marcel Paul<sup>17</sup>
- Avoir un véritable cheminement piétonnier jusqu'à Bagatelle et la Médiathèque
- Réaménager le Boulevard Marcel Paul<sup>18</sup> et, d'une façon plus globale, revoir le plan de mobilité de tout l'environnement du quartier

## 2. Les zones commerciales environnantes

- « Mocheté » des zones commerciales près du quartier de la Bergerie, notamment celles en friches (sur le BD Marcel Paul, les anciens locaux de la Caisse d'Épargne ou devant ce qui était l'hôtel-restaurant des « Relais d'Alsace », ...)

## 3. La route de la Vannerie

- Dépôts d'ordures de tous types (végétaux, appareils électro-ménagers, produits pétroliers, amiante, ...) <sup>19</sup>

## 4. La rue des Piliers de la Chauvinière

- Circulation piétonne malaisée en raison d'un stationnement de camions sur le trottoir ou le bord de la rue

## 5. Le chemin le long de la Chézine

- Inondations fréquentes<sup>20</sup>, passages caillouteux dangereux pour les vélos et les poussettes, berges de plus en plus érodées.

14. Par ex. proposer quelques projets d'architecture adaptés aux maisons bâties en série dans ce lotissement. Tout le monde s'accorde pour souhaiter que les constructions et équipement à venir dans le quartier de la Bergerie et autour s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement et d'économie d'énergie

15. Des participants à la réunion mettent en avant la gêne que pourrait provoquer l'arrivée de jeunes extérieurs au quartier comme c'est le cas déjà certaines nuits. Autre proposition : installer des tables de ping-pong en dur (au moins sur deux secteurs du quartier), des tables de pique-nique, voire des ruches. Les tables de pique-nique peuvent être intéressantes pour les immeubles mais inquiètent une partie du groupe en raison du bruit et les squats)

16. Créer un mur anti-bruit le long du quartier.

17. Trop de circulation aux heures de pointe (la ville a laissé faire l'implantation du tertiaire qui engendre plus de circulation)

18. Faire un boulevard urbain, à la vitesse limitée, doté de vraies pistes cyclables en site propre, de voies de transport en commun (comme le boulevard Charles Gauthier), avec des ronds points recentrés ET végétalisés et un enrobé amortisseur sonore.

19. c'est dangereux pour la circulation routière, pollue tout l'environnement et donne une mauvaise image de marque du quartier.

20. Inondation notamment dans le tunnel traversant sous le boulevard Marcel Paul, ce qui le rend impraticable une grande partie de l'année et oblige les piétons à traverser dangereusement ce boulevard.